

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le six juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY, Joël BEZANGER, Jean-Charles BEYNE, Caroline BISSIERE, Fantine BRUNEAU, Marie-Hélène CHAUQUET, Jacqueline COUFFY-AUROUX, Wilfried DUTERTE, Herik ERMISER, Marie-José GUIGNABEL, Cédric PETIT, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VASSORT, Michel MAZALEYRAT, Sinem ERGUN

Excusé :

Procurations : Sandra CHARRIERE à Michel MAZALEYRAT, Xavier ROUGERIE à Sinem ERGUN

Date de la convocation : 30 juin 2026

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H03

DELIBERATION N° 2026-04-02 RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT Exercice 2025

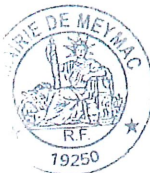
Après avoir évoqué le service de l'eau potable, M. Joël BEZANGER, Maire-adjoint, donne les éléments relatifs au service d'assainissement collectif présentés dans le rapport annuel de la SAUR. Ce document a été adressé à chaque conseiller municipal avec la convocation de la séance et n'a pas suscité de précision en amont du Conseil.

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**

PREND ACTE du rapport annuel du délégataire du service de l'assainissement – année 2025

La Secrétaire de séance,

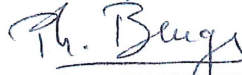
Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,

Le 6 juillet 2026

Le Maire,



Philippe BRUGERE